

LA PREMIERE ANNEE DE L'IREM DE RENNES

Des informations mais aussi des anecdotes

Par Jean HOUDEBINE
(en s'aidant des archives de l'IREM)

LA CREATION

Il faut rappeler que les IREM ont été créés par Edgar Faure à la suite des événements de 1968. A l'époque, l'APMEP était très active. Je me souviens par exemple de conférences organisées par cette association qui réunissaient plus de 50 enseignants. L'APMEP avait des projets d'instituts mettant en œuvre l'idée que la recherche sur l'enseignement des mathématiques doit être au centre de la formation initiale et continue des enseignants ; l'existence de ces projets, la réforme des maths modernes et les besoins en formation continue qu'elle engendre, la volonté de réforme et d'innovation du gouvernement de l'époque et le soutien de hautes personnalités comme Lichnérowicz professeur au Collège de France ont conduit à la création des IREM. Leurs missions initiales étaient : participer à la formation initiale et continue des enseignants, développer des recherches sur l'enseignement des mathématiques, produire et diffuser des documents pour l'enseignement.

Ces organismes étaient d'une grande originalité. D'abord, en tant qu'organismes de formation continue, ils avaient une grande indépendance dans le choix de leurs actions parce qu'ils appartenaient à une Université ; les négociations inévitables avec l'inspection et le rectorat se faisaient en quelque sorte d'égal à égal. Leurs actions créaient naturellement des liens entre les enseignants de l'élémentaire, du secondaire et du supérieur. Du point de vue des moyens, leur dotation financière ainsi que les postes créés étaient fléchés et ne pouvaient être remis en cause par l'Université. Enfin, le partage entre les IREM de l'ensemble des moyens était pour l'essentiel décidé par « le comité permanent » du directoire des IREM, où les directeurs des IREM déjà créés jouaient un rôle important. Un statut de cette sorte n'aurait pas pu exister en dehors du contexte réformateur de l'après 68.

Les IREM ont été créés progressivement. A la rentrée 1968 : Strasbourg, Paris et Lyon Rennes fait partie, avec Aix-Marseille, Bordeaux et Besançon de la deuxième fournée à la rentrée 1969. Cette place favorable est sans doute due à la conjonction de trois facteurs :

- une activité certaine de la Faculté des Sciences de Rennes en faveur de la formation des maîtres,
- les démarches faites auprès du Ministère par des personnes de la Faculté des Sciences.
- la possibilité de trouver un professeur d'Université pouvant assumer la direction d'un tel institut ; plusieurs personnalités pouvaient à Rennes jouer ce rôle : le choix s'est porté sur Jean Boclé.

La zone d'influence de l'IREM de Rennes à ses débuts était l'Académie entière et même la Mayenne. Quand en 1972 un IREM sera créé à Brest cette zone sera divisée par deux.

LES PREMIERS PAS

Notre IREM est créé officiellement pour la rentrée 1969. Cependant dès le mois de juillet Monsieur Boclé s'occupe de recruter 12 animateurs de stages. Le 22 septembre 1969 une secrétaire est recrutée : Nicole Le Verrier. Des stages de formation commencent le 22 octobre. Le 7 novembre 1969, l'IREM s'installe dans ses premiers locaux, 12 bis, rue de Robien, à Rennes, à la place de l'Institut de Botanique fermé un an plus tôt ; simultanément le Crous s'installe sur ce même terrain ; il y est encore.

Une bibliothèque est créée. Elle possède plus de 100 livres dès la première année.

UN PREMIER CONFLIT

L'IREM, voulant d'emblée se définir comme un Institut de recherche, essaie d'intervenir dans les recherches pédagogiques engagées en Bretagne sous la férule de l'I.P.N. (Institut Pédagogique National, ancêtre de INRP). Il s'agit d'une expérimentation en 5^{ème} menée par 6 enseignants de Brest, 5 enseignants de Rennes et 7 enseignants de Lorient ; la responsabilité de cette recherche a été confiée à Mademoiselle Huguette Delavault professeur à la Faculté des Sciences de Rennes et directrice de l'IPES et à Monsieur Quéré professeur à la Faculté des Sciences de Brest.

Après une réunion au ministère le 12 janvier 1970, une lettre de l'I.P.N. demande à l'IREM d'organiser des « stages de confrontation et de conception » pour les expérimentateurs. S'appuyant sur cette lettre Monsieur Boclé décide, le 11 février, de proposer un stage aux expérimentateurs. Par retour du courrier, Melle Delavault répond qu'elle a déjà organisé un tel stage pour le 12 et 13 mars, dans le cadre du C.R.D.P. Elle demande « la participation pédagogique et financière de l'IREM ». Sa lettre suggère l'idée d'une collaboration avec l'IREM. Mais Monsieur Boclé répond sèchement le 19 février qu'il ne peut être question de financer une journée dont il n'a pas négocié le contenu. Mademoiselle Delavault exprime aussitôt ses regrets que les expérimentateurs fassent les frais de ce conflit et 5 jours plus tard, les expérimentateurs de Lorient écrivent une lettre à l'IREM pour demander une aide financière pour ce stage ; dans sa réponse, Monsieur Boclé raconte le conflit et confirme la non participation de l'IREM. Mais il parle d'une possible séance avec Monsieur Choquet sur la géométrie. Il envoie bien sûr une copie de tous ces courriers à l'I.P.N. Finalement, Monsieur Choquet viendra le 17 avril, et, avec l'accord explicite de Melle Delavault, les expérimentateurs participeront à la journée. Pour eux, l'IREM organisera un autre stage à Brest le 25 et 26 juin avec des exposés de Duvert et de Dumousseau. Le conflit semble s'être atténué.

LES FORMATIONS

L'essentiel de la formation est constitué de stages de recyclage sur des chapitres des nouveaux programmes de collège et de lycée. Par exemple, langage et théorie des ensembles, logique, algèbre linéaire. Cependant il y a des nouveautés : les stagiaires peuvent choisir le chapitre sur lequel ils veulent travailler, ils peuvent aussi choisir leur centre, chaque séance comporte en principe trois temps : 1h de cours, 1h d'exercices et 1 h de discussions sur des points proposés par les stagiaires.

A titre indicatif voici le nombre de participants dans les centres de l'Est (les documents concernant les centres de l'ouest sont sans doute aux archives de l'IREM de Brest):

1 ^{er} cycle Vannes :	25
1 ^{er} cycle Saint Briec :	26
1 ^{er} cycle Rennes :	24
1 ^{er} cycle Lorient :	25
1 ^{er} cycle Laval :	21
1 ^{er} cycle Dinan :	24
2 ^{ième} cycle Saint briec :	51
2 ^{ième} cycle Rennes 2 :	27
2 ^{ième} cycle Rennes 1 :	24

Les séances de formation sont hebdomadaires et correspondent en principe à 3 heures de décharge (26 séances de 3 h dans l'année).

Les feuilles d'émargement indiquent une excellente assiduité.

Comme les programmes de mathématiques de l'école élémentaire sont en pleine transformation, le ministère souhaite que les IREM participent à un effort de formation. Après négociation avec le recteur Le Moal et les inspecteurs d'Académie, un stage de recyclage en mathématiques est organisé à Rennes pour les IDEN, 2 journées et demi le 5, 6 et 7 mars 1969 et 2 journées et demi les 9, 10 et 11 avril. Pour les conseillers pédagogiques, le même stage est organisé les 12, 13 et 14 mars et les 23, 24 et 25 avril. Le problème se pose de la participation des directeurs d'École Normale et des inspectrices d'École Maternelle à ces stages. Le Recteur serait prêt à leur imposer cette formation alors que l'IREM décide simplement de les y inviter. Peut-être 90 participants en tout ?

Le 20 Janvier 1970, le ministère informe le recteur qu'il devra organiser les journées d'information sur les nouveaux programmes. « Ces journées devront être organisées à l'initiative de l'inspecteur pédagogique régional, en liaison avec l'IREM ».

L'IREM organise enfin, le 12 novembre, une conférence de Lichnérowicz qui regroupe à Rennes plus de 170 enseignants de math (la liste des participants est dans les archives).

Un colloque sur la mesure (sujet d'actualité avec la réforme des maths modernes) est envisagé pour le mois de mai 1970. Il aura finalement lieu en octobre 1970.

Au cours de l'année 69-70, un questionnaire sur la formation est adressé à tous les enseignants pour leur demander leurs souhaits pour la rentrée 1970.

LES ANIMATEURS

Voici une liste peut-être incomplète des animateurs 69-70 : Messieurs Brézillon, Gaborieau, Gras, Madame Hardy, Messieurs François, Portron, Milles Jaffré et Neveu, Messieurs Guéguen, Derrien, Guiffant et Lagrée.

LE TRAVAIL AU NIVEAU NATIONAL.

Au niveau national, un « comité permanent » du Directoire des IREM se réunit fréquemment (6 fois au cours de 1969). Il est présidé par Lichnérowicz ; il se compose des trois directeurs

des IREM déjà créés (Revuz pour Paris, Glaymann pour Lyon et Frenkel pour Strasbourg), de trois inspecteurs généraux (Magnier, Pougnaud et Thiberge) et de personnes du Ministère. Dès la séance du 12 Mai 1969 les directeurs des nouveaux IREM sont invités (Morel pour Aix-Marseille, Boclé pour Rennes, Parizet pour Besançon et Colmez pour Bordeaux). Les recteurs des Académies concernées sont parfois invités.

Les discussions portent d'une part sur la gestion des IREM (par exemple le statut des IREM, la création de nouveaux IREM, la répartition des crédits de fonctionnement entre les IREM existants, la possibilité de rémunérer des heures pour des maîtres de CEG stagiaires, la possibilité de recycler des enseignants du privé, la possibilité d'intervenir auprès des enseignants du premier degré), d'autre part sur les contenus et l'organisation de la formation.

Une commission Ministérielle pour l'enseignement des mathématiques travaille sur les nouveaux programmes : élémentaire (en collaboration avec l'I.P.N.), 4^{ème} et 3^{ème}.

Les IREM s'échangent des documents sur l'enseignement des mathématiques. Pour faciliter ces échanges le comité permanent décide de créer un organisme inter IREM qui se réunira le 29 septembre 1969 pour la première fois. Nous sommes encore en plein dans la période dite des maths modernes ; on le constate aux sujets choisis pour certains documents comme le « vocabulaire de la logique », et au contenu des projets de programmes et des travaux pratiques proposés (dans les archives).

L'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire étant en pleine réforme, les IREM revendiquent leur rôle de formation continue des Maîtres. En particulier, l'IREM de Bordeaux, où depuis plusieurs années Guy Brousseau fait des recherches sur l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire, explicite les principes d'une intervention des IREM dans cette formation. De même, l'IREM de Paris propose un plan d'action sur 2 ans. Un document de travail de l'I.P.N. sur ce sujet mentionne explicitement le rôle des IREM.

LES MOYENS

Au départ, les IREM sont largement financés : postes de secrétariat, postes d'enseignants du supérieur (mathématiques, mais aussi psychologie), crédits de fonctionnement, crédits pour les frais de déplacement, heures de décharges pour les animateurs (8 ou 9h de décharges suivant qu'ils sont agrégés ou non) et pour les stagiaires (3h pendant une année).

Par exemple Rennes reçoit dès la première année : un poste de secrétaire, 2 postes de maîtres assistants de mathématiques, 100 000 F de frais de fonctionnement, 60 000 F de frais de déplacement, 210 h de certifiés et 750 h de maîtres de CEG pour recycler 61 professeurs de lycée et 221 maîtres de CEG.

Cela n'empêche pas les revendications. Par exemple en juin 1970, au cours d'une réunion de 550 enseignants de mathématiques, Lyon fait voter une motion qui demande plus de décharges de service : 600 enseignants ont posé leur candidature et seulement 400 ont pu être retenus.

Concrètement, c'est le rectorat qui gère les frais de déplacement et les heures. Cela provoque parfois des dysfonctionnements et, dès janvier 1970, Boclé demande le contrôle de ces moyens.